



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37/2020 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*Point 26, effectuer toutes les démarches administratives pour autoriser les conventions de servitudes*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :

- Avec le SDEER, une convention pour le passage d'une distribution publique d'énergie électrique sur la parcelle ZI 3 de Montlieu-la-Garde.

Fait à Jonzac,

Le

- 7 NOV. 2024

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex